

DÉCISION 2025 / 21

DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

DÉCISION - N°21



OBJET : Devis pose bordures T2 boulodrome

Le maire de la commune de DURAN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°43 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : De valider le devis de Spie Batignoles 12 rue Jacques Brel 32000 Auch, pour la pose de bordures T2 au boulodrome, pour un montant de 2 820,60€ HT ou 3 384,72€ TTC.

ARTICLE 2 : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 05/11/2025

Le maire, Jean-Marc DUPUY